E FOOT 38

Procès Verbal N° 469

JANV 30

DISTRICT ISÈRE FFF

SAISON 2019-2020

Journal officiel

du District de l'Isère de Football

LE FOOT EN ISERE MOI J'ADHERE

L'HEBDOMADAIRE D'INFORMATION GENERALE DU FOOTBALL DEPARTEMENTAL

Table des Matières

Cette Semaine :

SECRETARIAT ADMINISTRATIF 3
COMMISSION D'APPEL 6
COMMISSION DES ARBITRES 8
COMMISSION DELEGATIONS 10
COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION .. 11
COMMISSION FEMININES 12
COMMISSION FOOT ENTREPRISE 14
COMMISSION DES REGLEMENTS 15
COMMISSION FUTSAL 18
COMMISSION SPORTIVE ET COUPES 21
STADES MUNICIPAUX GRENOBLOIS 21
COMMISSION TECHNIQUE 23

COORDONNÉES DISTRICT

2 BIS RUE PIERRE DE COUBERTIN
38360 SASSENAGE
TEL : 04 76 26 82 90 - FAX : 04 76 27 04 62
EMAIL : district@isere.fff.fr

ETHIQUE	04 76 26 87 70
SECRETARIAT	04 76 26 82 90
TRESORIER	04 76 26 82 92
APPEL	04 76 26 87 72
ARBITRES	04 76 26 82 94
DISCIPLINE	04 76 26 82 97
TERRAINS	04 76 26 82 95
FEMININES	04 76 26 87 73
ENTREPRISES-FUTSAL	04 76 26 87 74
REGLEMENTS	04 76 26 82 96
SPORTIVE	04 76 26 87 71
STATUT DE L'ARBITRAGE	04 76 26 87 75
TECHNIQUE	04 76 26 82 99

NOS PARTENAIRES

SUD RHÔNE ALPES
Toute une banque pour vous

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfet de l'Isère
Direction Départementale de la Cohésion Sociale

APR SOLS

isère
LE DÉPARTEMENT
www.isere.fr

brioche Pasquier

DELTA GARAGE

MEMOCLUB
votre nom devient une marque
www.memoclub.fr / Tél : 04 76 33 05 91
TEXTILES ET OBJETS PUBLICITAIRES

Gautier Gravure

Distinctio
Célébrer . Récompenser . Communiquer

CAEC
CHAUD/FROID TOUTES ÉNERGIES
04 76 72 33 88
caec-chauffage-climatisation.com

bonne impression
La confiance, ça se mérite SAMSUNG BUSINESS

Banque Alimentaire de l'Isère

SECRETARIAT ADMINISTRATIF

MARDI 28 JANVIER 2020

Appel à candidatures Finale Départementale Festival U13

Le District lance un appel à candidatures pour les clubs intéressés par l'organisation de la Finale **« FESTIVAL U13 »** Garçons et U13 Filles qui aura lieu le samedi 4 avril 2020.
Date butoir du dépôt des candidatures : 3 février 2020
CAHIER DES CHARGES disponible sur notre site internet

Journée Nationale des Bénévoles 2020

La FFF programme chaque année, à l'occasion de la Finale de la Coupe de France, une journée dédiée aux bénévoles.
Pour cette nouvelle édition, le District participe bien sur à cette belle fête du football et vous invite à proposer la candidature d'un ou d'une de vos bénévoles pour participer à cette belle aventure.
Cette journée qui se déroule en réalité sur 2 jours aura lieu samedi 25 et dimanche 26 avril 2020.
Match et spectacle au programme.
A noter qu'il sera procédé à un tirage au sort, parmi les candidatures reçues. Le coupon réponse disponible sur notre site (https://isere.fff.fr/simple/journee-nationale-des-benevoles-2018/) doit nous parvenir pour le 19 FEVRIER 2020 dernier délai.

Appel à candidatures Assemblée Générale

Assemblée Générale d'Été du District

Le District fait appel à candidatures pour les clubs intéressés par l'accueil de l'Assemblée Générale qui aura lieu le **vendredi 19 juin** en soirée.

La date butoir du dépôt de candidatures est fixée au 28 février 2020.

Pour l'organisation, le Cahier des charges est à votre disposition, demandez le auprès du secrétariat.

Appel à candidatures : Journée Nationale U7-U9 le 6 juin 2020.

Les clubs intéressés par l'organisation de cette journée peuvent candidater par courrier ou mail en précisant s'il existe une préférence pour la catégorie U7 ou U9, et le nombre de terrains à disposition.

Les candidatures sont à adresser pour le 1er mars au plus tard.

Appel à candidatures : Finales des coupes de l'Isère

Les commissions sportive et féminines lancent un appel à candidature pour les clubs souhaitant accueillir les Finales de Coupes :

Le 6 juin 2020 : Finales Jeunes
Le 7 Juin 2020 : Finales Seniors
Le 14 Juin 2020 : Finales Féminines
Les candidatures sont à adresser au District pour le 5 mars date butoir.
Cahier des charges à la demande, auprès du District.

TRESORERIE

FM NON RETOURNEE
Du 13-19 Janvier 2020
Amende 75 €

RCA FUTSAL	FUTD2
METROPOLITAINS	SA8ENTD1
FONTAINE LES ILES	SA8ENTD2

NON SAISIE DE RESULTATS SUR FOOTCLUBS
Du 23-26 Janvier 2020
Amende 11 €

ST MARTIN D'URIAGE	SA8ENTD2
CHARVIEU	U13D3
DEUX ROCHERS	SA8ENTD2
TOUVET TERRASSE	SA8ENTD2
JOGA FUTSAL	FUTD1
ASPTT	CPENT A11

FORFAIT JOURNEE
Du 25 Janvier 2020
Amende 32 €

VALLEE DE L'HIEN	U15D3

FORFAIT GENERAL
Du 26 Janvier 2020
Amende 90 €

GRESIVAUDAN US	D4 A

CLUBS NON A JOUR DE TRESORERIE AU 15 JANVIER 2020

(Clubs débiteurs de plus de 100 €)

17-3 – Procédures et Sanctions :
a) En cas de défaut de paiement, le dossier du club est transmis à la commission des Règlements, laquelle effectue une mise en demeure par courrier électronique avec accusé de réception ainsi que par le Site Internet du District. Tous les frais de procédure de recouvrement sont imputés aux clubs. Le club redevable des sommes dues au District a un délai total de 4 semaines à compter de l'émission initiale du relevé de compte pour régulariser définitivement sa situation. En cas de non régularisation, il est pénalisé par la Commission Départementale des Règlements, d'un retrait de 3 points au classement de toutes les équipes du club qui disputent un championnat organisé par les instances du District avec classement.

Les clubs ci-dessous se verront retirer 3 (trois) points au classement concernant toutes leur équipes en vertu de l'article 17.3 du règlement financier (ci-dessus), avec date d'effet le 31 Janvier 2020.

582053 VIRIEU FUTSAL R.C.
664082 UMICORE FOOT

539465 MISTRAL FC ***(sous réserve d'encaissement)***
553088 VIE ET PARTAGE ***(sous réserve d'encaissement)***
523821 USVO GRENOBLE ***(sous réserve d'encaissement)***
544455 COTE ST ANDRE FC ***(sous réserve d'encaissement)***
564194 GR JEUNES VEZERONCE HUERT DOLOM ***(sous réserve d'encaissement)***
616067 SEMITAG ***(sous réserve d'encaissement)***
582073 FUTSALL DES GEANTS ***(sous réserve d'encaissement)***
533035 VILLENEUVE AJA ***(sous réserve d'encaissement)***

CORRESPONDANCES

TRANSMISES AUX COMMISSIONS :

DISCIPLINE : VALLEE DE LA GRESSE – ASJF DOMENE – LCA FOOT 38 – FORMAFOOT BIEVRE VALLOIRE – ES MANIVAL – CUSANNO S. – ARTAS CHARANTONNAY – ARNAUD J. (2) – PLATEL Y. – MAYETTE B. – DURSUN A. – ECHIROLLES – PARVEDY T.

APPEL : VALLEE DE LA GRESSE – TURCS GRENOBLE

REGLEMENTS : VEZERONCE HUERT (2) – UNIFOOT – USVO (2)

RAPPEL E-MAILS COMMISSIONS ET AUTRES

Autres E-mails	
DISTRICT	district@isere.fff.fr
PRESIDENT	mmuffat-joly@isere.fff.fr
VICE PRESIDENT DELEGUE	herve.giroud-garampon@isere.fff.fr
TRESORIER	jraymond@isere.fff.fr
COMPTABILITE	comptabilite@isere.fff.fr
SECRETAIRE GENERAL	secretaire-general@isere.fff.fr
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE	elisabeth.belot@isere.fff.fr
CONSEILLER TECHNIQUE FEDERAL	thomas.bartolini@isere.fff.fr
EDUCATEUR SPORTIF	david.cazanove@isere.fff.fr
CONSEILLER DEPARTEMENTAL FOOTBALL ANIMATION	jeremy.hugonnard@isere.fff.fr
CONSEILLER TECHNIQUE DE L'ARBITRAGE	nicolas.brotons@isere.fff.fr

E-mails Commissions	
APPEL	appel@isere.fff.fr
ARBITRES	arbitres@isere.fff.fr
DELEGATIONS	delegations@isere.fff.fr
DISCIPLINE	discipline@isere.fff.fr
FOOT ENTREPRISE	foot-entreprise@isere.fff.fr
FUTSAL	futsal@isere.fff.fr
SPORTIVE	sportive@isere.fff.fr
TERRAINS	terrains@isere.fff.fr
FEMININES	feminines@isere.fff.fr
ETHIQUE ET PREVENTION	ethique@isere.fff.fr

Pour information : si vous utilisez les adresses e-mail des commissions, il est inutile de faire une copie au District. Un transfert est fait automatiquement.

COMMISSION D'APPEL

04.76.26.87.72 – Mardi à partir de 16H.

REUNION DU MARDI 28/01/2020

Président : M. VACHETTA.
Présents : A. SECCO (secrétaire), J. LOUIS, V. SCARPA, J. M. KODJADJANIAN, R. NODAM, G. BISERTA.
Excusés : F. MOREL, F. AGACI, R. EL RHAFFARI.

CONVOCATIONS

DOSSIER N°19 : Appel du club de FC VALLEE DE LA GRESSE en date 23/01/2020 contestant la décision prise par la commission départementale de discipline lors de sa réunion du 21/01/2020 parue le jeudi 23 Janvier 2020.
Match : ECHIROLLES 3 / ESTRABLIN– SENIORS – D1 - POULE A du 14/12/2019.
L'audition aura lieu le mardi 11/02/2020 à 19H30.
Les personnes sont convoquées par LA BOITE MAIL des clubs qui transmettront la convocation aux personnes concernées.
L'arbitre est convoqué par sa boite mail personnelle.

APPEL REGLEMENTAIRE

NOTIFICATION DE DECISION

DOSSIER N°14 : **Appel du club de L'USVO en date 09/12/2019** contestant la décision prise par la commission départementale des règlements lors de sa réunion du 03/12/2019 parue le jeudi 05 Décembre 2019.
Match : USVO 2 / FC ST MARTIN D'HERES 3 – SENIORS – D5 - POULE A du 08/12/2019.
Sur la sanction suivante : Match perdu par forfait sur cette rencontre entrainant le troisième forfait de la saison et la mise hors compétition de l'équipe 2.

La Commission Départementale d'Appel s'est réunie le mardi 21 Janvier 2020 au siège du district de l'Isère, dans la composition suivante :

Président de séance : M. VACHETTA.
Présents : V. SCARPA (Secrétaire) R. NODAM, J-M. KODJADJANIAN, R. EL RHAFFARI.

En présence de :
♣ Mr. Kamel BOUHAZAMA représentant le président du club de l'USVO.
♣ Mr. Ali TALHI éducateur du club de l'USVO.
♣ Mr. Jean-Marc BOULORD président de la commission des règlements

L'appelant ayant pris la parole et ayant clos l'audition, les personnes auditionnées, les représentants des instances n'ayant pris part ni aux délibérations, ni à la décision.

Considérant que l'appel a été formé dans les conditions de temps et de forme prescrites à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF ;

Après rappel des faits et de la procédure :

Considérant que l'équipe deux du club de l'USVO a été pénalisée par la commission des règlements de : Match perdu par forfait sur cette rencontre entrainant le troisième forfait de la saison et la mise hors compétition de l'équipe 2.

• Considérant ce qui suit :

- Mr. Kamel BOUHAZAMA représentant le président du club de l'USVO : le club était au courant de la suspension de son terrain, j'ai contacté le club de La Murette courant novembre pour le prêt de leur installation, cela n'a pas été possible deux matchs de Ligue étant programmés ce même jour.
J'ai alors contacté le club de l'As Grésivaudan le 29 Novembre par mail, ce mail est resté dans les spam de ce club.
Le 1er Décembre j'appelle le club de l'As Grésivaudan, la présidente nous dit que le seul créneau horaire de disponible est dimanche matin à 10 heures ce que nous acceptons, la présidente me ferait un mail de confirmation.
Je renvoie un mail le 2 décembre, aucune nouvelle, un oubli de consultation des mails de ce club fait que la réponse est hors délai.
Le quatre décembre j'ai envoyé au district le lieu de la rencontre.
Je fournis à la commission un courrier de Mme la présidente de l'As Grésivaudan expliquant les formalités que nous avons faites pour trouver un terrain avec son club, et les disfonctionnements qui se sont produits au sein de son club qui nous ont mis dans la panade.
Nous sommes plusieurs personnes qui sont revenues au club avec un projet de vecteur social à travers le foot, il vaut mieux que les jeunes jouent au foot plutôt que de trainer, laisser les jeunes sans occupations, ils feront des conneries.
- Mr. Ali TALHI éducateur de l'équipe deux du club de l'USVO : tout d'abord je présente mes excuses aux personnes du district que j'ai eu au téléphone pour mon agressivité et la longueur de mes explications.
Si l'appel confirme la décision de la commission des règlements, c'est tout un projet au club qui s'arrête alors que celui-ci commence à prendre forme.
Je comprends qu'un délai doit être respecté mais les circonstances ne nous ont pas aidées, deux forfaits en début de saison car nos joueurs n'étaient pas licenciés et pour le match du huit décembre le club de l'As Grésivaudan nous a répondu favorablement le quatre décembre, alors que le dernier délai était le deux décembre suite à un disfonctionnement dans leur club.
Punissez moi mais laissez mon équipe continuer le championnat, les joueurs n'y sont pour rien sur « l'erreur de leur dirigeant ».
- Mr. Jean-Marc BOULORD président de la commission des règlements explique que la commission est le garant du respect des règlements du District de l'Isère, que le club de l'USVO devait fournir le terrain de remplacement suite à la suspension de celui de l'USVO le deux décembre dernier délai et que le club a répondu le quatre décembre donc hors délai.
Considérant que le club de l'USVO a tout fait pour trouver un terrain de repli, que certains disfonctionnements au sein du club de l'As Grésivaudan ne peuvent être imputés au club de l'USVO.

<u>Par ce motif la commission départementale d'appel :</u>

- Infirme la décision de la commission départementale des règlements prise le 05/12/2019.
Rétablit l'équipe réserve du club de l'USVO dans le championnat D5 Poule A.
L'équipe de l'USVO rattrapera le match de la journée du 8 décembre 2019 à une date fixée par la commission sportive.
- Met les frais inhérents à la présente procédure à la charge du club de L'USVO.

Conformément aux dispositions de l'article 188-2 des Règlements Généraux de la F.F.F. la présente décision est susceptible d'appel devant la Commission d'Appel de la Ligue Auvergne Rhône Alpes, dans un délai de 7 jours suivant les modalités des articles 188 et 190 des R.G. de la F.F.

Le Président
Michel VACHETTA

Le Secrétaire
André SECCO

COMMISSION DES ARBITRES

PERMANENCE DU MARDI 28 JANVIER 2020

Président : METE Orhan (excusé)
Présents : J VELOSO. - J. SABATINO (secrétariat)

FORMATION INITIALE ARBITRAGE
les 11, 18 et 25 Janvier 2020 à Sassenage

Liste des résultats :

NOM	PRÉNOM	REÇU(E) OU ÉCHOUÉ(E)	CLUB
YILMAZ	AHMET	RECU	FC BOURGOIN
SEYREK	ERAY	RECU	FC BOURGOIN
HUREL PECHIODAT	MORGAN	RECU	O. LES AVENIERES
SADGUI	YOUNES	ECHOUE	FC VERSOUD
TURC	KILLIAN	RECU	FC LA TOUR ST CLAIR
HAUTCOEUR	LUCAS	RECU	AS VER SAU
ARAUJO DA SILVA	MANUEL	RECU	RIVES SP.
CHERKAOUI EL BARAKA	AKRAM	RECU	GRENOBLE FOOT 38
TALHI	ALI	RECU	USVO GRENOBLE
LUPO	GERALD	RECU	FC VALLEE GRESSE
AZOUZ	ARAFAT	RECU	FC VALLEE GRESSE
SMAILI	SADAM	ABSENT	
ARIOUA	OMAR	ABSENT	
TURHAN	SAFAK	RECU	MOS3R FC
DI FEDERICO	ALEXANDRE	RECU	US RO-CLAIX
BOUAZIZ	WAIL	RECU	OC EYBENS
MAIRA	THOMAS	RECU	FC SEYSSINS
ZANTOKO	PAULO	ECHOUE	

À tous les arbitres qui officient en D1et D2

RAPPEL FMI :

Contrôle des éducateurs

Tous les arbitres officiant en D1 et D2 seniors ont l'obligation de vérifier la présence et l'identité des éducateurs désignés officiellement.
Ils doivent donc vérifier leur inscription et leur identité (via la FMI) avant le match, et s'assurer de leur présence sur le banc durant tout le match lorsqu'il n'est pas joueur.
L'éducateur est la personne dont le nom est suivi sur la FMI de la lettre E.
En fin de rencontre, ils doivent noter sur la FMI, dans la rubrique

REGLEMENTS LOCAUX

Si les 2 éducateurs désignés étaient présents :
Inscrire « pour le club A, Mr X présent, pour le club B, Mr Y présent » (remplacer A et B par le nom des équipes, et X et Y par le nom des éducateurs)
Si l'un des 2 éducateurs désignés était absent :
Inscrire par exemple « pour le club A, M. X absent, pour le club B, M. Y présent » (remplacer A et B par le nom des équipes, et X et Y par le nom des éducateurs)

Rappel: consultation des désignations. La CDA rappelle à tous ses arbitres, que les désignations sont susceptibles d'être modifiées sur MyFFF jusqu'au samedi 10h. Vous devez donc impérativement consulter vos désignations jusqu'à ce moment. Au-delà, le désignateur vous appelle en cas de modification.

Rappel: rédaction et envoi des rapports. La CDA demande à l'ensemble de ses arbitres, de rédiger vos rapports dans le document prévu à cet effet sur le site du District, rubrique Arbitrage > Docs Arbitres > Rapports Disciplinaires d'Arbitrage. La CDA demande à ses arbitres d'envoyer leur rapport à l'adresse : discipline@isere.fff.fr

COMMISSION MEDICALE DU DISTRICT :

Informations du docteur SCELLIER Christian concernant les examens cardio des arbitres saison 2020-2021
Informations concernant les nouveaux et les anciens arbitres de district sur la nécessité de passer les examens suivants :

Arbitres de plus de 18 ans :
1 échographie cardiaque. Pour ceux en ayant déjà passé une, faire parvenir le compte rendu (si pas déjà fait) au secrétariat du district. Pour ceux qui n'en n'ont jamais passé, prendre rendez-vous auprès d'un cardiologue pour pouvoir la passer au cours du premier semestre 2020. Envoyer le compte rendu au secrétariat du District.

De plus pour les arbitres de plus de 35 ans : une épreuve d'effort est dorénavant obligatoire à partir de 35 ans puis tous les 5 ans. Donc, de même, ceux en ayant déjà passé une doivent envoyer au secrétariat le compte rendu (si pas déjà fait). Et ceux n'en n'ayant pas encore passé doivent prendre rendez-vous auprès d'un cardiologue pour la passer dans le courant du 1er semestre 2020. Puis adresser le compte rendu au secrétariat du District.

Les arbitres qui n'auront pas fait cette démarche se verront refuser la délivrance de leur licence l'été prochain tant que l'examen demandé ne sera pas réalisé. Et étant donné les délais auprès des cardiologues ils risquent de rater le début de saison.

COURRIERS DIVERS :

FFF /FOOT 2000 : Indisponibilités Arbitres/ Observateurs.

SECRETARIAT du District : transmission des fiches de renseignements des arbitres qui ont réussi à l'examen formation initiale du 11, 18, et 25 janvier 2020 :

TURC Kyllian, TURHAN Safak, MAIRA Thomas, BOUAZIZ Wail, DIFEDERICO Alexandre, HAUTCOEUR Lucas, YILMAZ Ahmet, SEYREK Eray, AZOUZ Arafat, LUPO Gérald, ARAUJO DA SILVA Manuel, CHERKAOUI EL BARAKA Akram, TALHI Ali, HUREL PECHIODAT Morgan.

COURRIERS CLUBS :

ES MANIVAL : demande pour un nouvel arbitre représentant le club pour la saison 2020-2021, concerne la commission du statut de l'arbitrage.

COURRIERS ARBITRES :

CORNU Royald : changement d'adresse ; 1 impasse des tilleuls 38500 COUBLEVIE.

BOUZIDI Azzedine : envoi de son certificat médical. Pris note

TOFFA Johann : envoi de documents manquants pour compléter son dossier. Réponse à votre demande concerne la commission du statut de l'arbitrage.

CAMBIONE Maxime : à partir de 18 ans faire une échographie cardiaque et la faire parvenir au secrétariat du district.

SAINT FORT Robert : nous confirme le paiement du club de L'AJAT VILLENEUVE pour ses rencontres effectuées.

ATTENTION
L'ARBITRE, SI TU Y TOUCHES
T'ES SUR LA TOUCHE
LA FRAPPE C'EST DANS LE BALLON

La loi du 23 octobre 2006 stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code pénal.

COMMISSION DELEGATIONS

REUNION DU MARDI 28 JANVIER 2019

PRESIDENT : CICERON FABIEN (excusé) - Portable : 06.33.54.57.25
PRESENTS : MM. BOULORD JEAN MARC, MONTMAYEUR MARC, HESNI MOHAMMED

Permanence Commission : 04.76.26.87.75 : tous les mardis de 16h à 20h00

Merci de FAIRE IMPERATIVEMENT toutes vos demandes de délégué sur l'adresse mail ci-dessous :
E-mail : delegations@isere.fff.fr

DEMANDE DE DELEGUES

Les demandes de Délégué doivent se faire par **mail officiel ou courrier avec entête du Club**.
Aucune autre demande ne sera prise en compte.
Pour le championnat : la demande doit être faite 1 mois avant la date de la rencontre.
Pour les coupes : la demande dans les 5 Jours qui suivent le tirage des rencontres.

Mesdames, Messieurs les Correspondants de Clubs :

N'oubliez pas d'avertir les officiels afin de leur confirmer : l'heure et le lieu de la rencontre.
Vous avez leurs coordonnées sur le Site du District *DOCUMENTS*, Trombinoscope des Délégués 2019-2020.

Communication pour les délégués :

Les délégués qui sont en D1 et D2 doivent contrôler l'éducateur qui est présent sur le banc afin de vérifier que ce soit bien l'éducateur déclaré à la commission des règlements avec le diplôme demandé pour ces divisions.
Il faudra noter que les éducateurs diplômés sont bien présents à la rencontre dans l'onglet « Règlements Locaux » en précisant nom prénom et club

DESIGNATIONS :

Samedi 01 Février 2020				
Catégorie	*Club recevant*	*Club visiteur*	*Délégué désigné*	*Répartition des frais*
U18 D1 Poule A	*DEUX ROCHERS*	*VALLEE DE GRESSE*	***BOULORD Jean Marc***	*Caisse de Péréquation*
U20	*RACHAIS*	*REVENTIN*	***NAVARRO Sébastien***	*Caisse de Péréquation*
U15 D1	*VALLEE DU GUIERS*	*MANIVAL*	***CICERON Fabien***	*Caisse de Péréquation*

Dimanche 02 Février 2020				
Catégorie	*Club recevant*	*Club visiteur*	*Délégué désigné*	*Répartition des frais*
D4 Poule D	*BATIE DIVISIN*	*BOURBRE*	***DIASPARRA Guillaume***	*Caisse de Péréquation*
D2 Poule B D2	*ARTAS CHARANTON-NAY*	*DOMENE*	***EL RHAFFARI Reda***	*Caisse de Péréquation*
FEMININE A 8 D2	*LIERS*	*RIVES*	***HUGOT Daniel***	*Frais au Club de Liers*

COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION

REUNION COMMISSION DU 28 JANVIER 2020

Président : M. MALLET
Présents : M. MONTMAYEUR, JP BERT, H GIROUD GARAMPON

COURRIERS

Rapports délégués N. DURAND, G. DIASPARRA, J. AVETTAND

BONUS MALUS

Le bonus-malus seniors est à jour au PV numéro 469 sur le site du District de l'Isère Football

Article 62-2-2 des règlements généraux du District concernant le Bonus/malus……
……Les clubs peuvent contrôler régulièrement leurs décomptes et prendre ainsi rapidement contact avec la Commission Ethique du District de l'Isère de Football afin d'obtenir d'éventuelles informations ou précisions, ou après contrôles, d'éventuelles modifications

RECIDIVE CLUBS

Le tableau à jour au PV numéro 468 est sur le site.
Les clubs ont reçu l'information sur la boite mail officielle du club dès la parution de la sanction et le PV de la commission éthique a repris ces informations tout au long de la saison.

DELEGUES CLUBS

Comme toutes les saisons vous devez nous transmettre votre liste de personnes désignées par votre club afin d'assumer la fonction de délégué club.

Nous vous demandons de bien vouloir faire l'effort de nous transmettre votre liste en indiquant votre numéro d'affiliation ainsi que le nom et numéro de licence de chacun. Une liste par ordre alphabétique nous faciliterait beaucoup le travail.

Nous vous validerons les vignettes ***dès lors que toutes les personnes désignées*** auront leur licence validée et aucune validation partielle ne sera effectuée.

Listes non reçues ce jour
Ascol Foot 38 ; Bourg Oisans ; Claix ; Creys- Morestel ; Eybens ; Grenoble Dauphiné ; Eybens; Grenoble Dauphiné ; Grésivaudan ; Isle DAbeau ; Les Avenières ; Nivolas V. Cs ; St André Le Gaz ; St Antoine ; St Maurice l'Exil ; Tour St Clair ; Touvet Terrasse ; Uo Portugal ; USVO ; Vallée Bleue

Nous vous conseillons de prendre connaissance de l'article 44 des Règlements du District.

COMMISSION FEMININES

RÉUNION DU MARDI 28 JANVIER 2020

Président : Jacques Issartel
Présent : Thierry Truwant

Boite mail officielle : **feminines@isere.fff.fr**

Courriers : VILLE DE GRENOBLE, F C 2 A, GT ARTAS CHARANTONNAY/ NORD DAUPHINE, SUD ISERE, GUC FF

CHALLENGE FESTIVAL U13 F

1° TOUR
Le 8 février rencontres triangulaires, les deux premières équipes seront qualifiées pour la finale départementale du 4 Avril

Site de ACND : ACND, VEZERONCE HUERT, GPT NIVOLAS TOUR ST CLAIR
Site de 2 ROCHERS : 2 ROCHERS, BOURGOIN, ECHIROLLES
Site de CROLLES : CROLLES, GF 38, GUC FF
Site de VALLEE DE LA GRESSE : VALLEE DE LA GRESSE, ND MESAGE, FC SUD ISERE

Même format que le challenge U 13 G, utilisation de la feuille de plateau spécifique pour ce 1° tour, le défi jonglage à disputer avant les matchs. En cas d'égalité de points à l'issue des 3 rencontres, c'est le défi jonglage qui détermine le classement

COURRIER : NOTRE DAME DE MESAGE
Pour vos matchs U 13 G du 8 février contre EYBENS 6 et PIERRE CHATEL 2, trouvez une date de repli que vous communiquerez au responsable de la catégorie U 13

FOOT ANIMATION

Dans le cadre de la journée de la femme, le rassemblement U 8 F à U 11 F sera organisé le 8 mars 2020, de 9 h 30 à 11 h 30, sur le site central de Moirans
A cette occasion toutes les dirigeantes féminines seront à l'Honneur
Merci à chaque club de renseigner la commission féminines sur l'identité des dirigeantes féminines qui seront présentes

CHAMPIONNAT SENIORS A 11

COURRIER : GUC FF
Pour les horaires de rencontres, vous devez vous reporter à l'article 33 des règlements généraux du district (horaires de match)

CHAMPIONNAT U 15 F

Suite à la réunion du 20 janvier, il a été décidé que le championnat se déroulera de la façon suivante
1 poule haute de 6 clubs
NIVOLET, GT NIVOLAS / TOUR ST CLAIR 1, GT ACND, SUD ISERE, CHARVIEU, BOURGOIN
1 poule basse de 9 clubs
ECHIROLLES, PAYS D'ALLEVARD, GUC FF, PONTCHARRA, VALLEE DU GUIERS, VEZERONCE HUERT, ISLE D'ABEAU, 2 ROCHERS, GT NIVOLAS / TOUR ST CLAIR 2

Rappel des règles, devoirs et préconisations pour chaque club :

- Préparer le terrain avec notamment le positionnement des poteaux de coin (ou autre cônes)
- Interdiction à tout public de pénétrer sur le terrain, leur place est derrière la main courante (seuls sont autorisés sur le banc, 3 membres licenciés du staff + les remplaçantes inscrits sur la feuille de match + d'éventuels délégués du club inscrits sur la feuille de match)
- les bancs de touche étant du même côté (grande cage foot à 11)
- Accueillir les clubs visiteurs et, entre autre, les accompagner à leur vestiaire
- Protocole d'avant match avec l'entrée des 2 équipes sur le terrain
- Collation de fin de match prise avec les 2 équipes
- Pour la 2e phase, remplir les feuilles concernant le Challenge Claude Montpied et les faire parvenir au district

COUPE U15 F

1 / 4 de finale
Le 1 février 2020
SITE DE CRETS EN BELLEDONNE
NIVOLET - SUD ISERE
PAYS D'ALLEVARD - VALLEE DU GUIERS

SITE DE ARTAS CHARANTONNAY / NORD DAUPHINE
Gt A C N D – GT NIVOLAS / TOUT ST CLAIR 2
BOURGOIN - CHARVIEU

COUPE MONIQUE BERT SENIORS A 11

Tour de cadrage
23 février 2020
Tirage sur le site

Toujours d'Actualité

- La dérogation pour permettre à 3 U16 et 3 U17 d'évoluer en seniors est reconduite pour l'année 2019 / 2020 avec l'accord du médecin fédéral
- Pour jouer le samedi matin, il faut l'accord du club adverse
- Cette année, après avis de la commission technique, les U 15F joueront avec un ballon catégorie 5
- Depuis l'Assemblée Fédérale de juin 2019, les U16F peuvent jouer en U15G
- lors des rencontres de coupe ou de championnat le port des boucles d'oreilles et des piercings même strappées est strictement interdit - De même que le port d'un couvre-chef (circulaire 4.02 juillet 2014)

Tout manquement relatif à la circulaire ci–dessus pourra faire l'objet de réserves par le club adverse ou un officiel (respect de l'article des règlements généraux FFF portant sur la tenue des joueuses et joueurs) ; ces réserves seront traitées par la commission des règlements ; Seul sera autorisé le maintien des cheveux par un dispositif qui ne soit pas dangereux ni pour la joueuse, ni pour ses partenaires ou adversaires

RAPPEL

La commission rappelle que les courriers **FEMININES** doivent être envoyés à la commission **FEMININE** et non à la **SPORTIVE** !

Pour faciliter le travail de lecture il est nécessaire d'indiquer Systématiquement :
La Catégorie, la Poule et la Journée !!!

Le Président J. Issartel
06 34 87 23 55

COMMISSION FOOT ENTREPRISE

REUNION DU MARDI 28 JANVIER 2020

Présents : Farid EL MASSOUDI - Patrick MONIER.

CORRESPONDANCE

Courriel CFE (Commission Foot Entreprise) : *foot-entreprise@isere.fff.fr*
105. CEA 1 ST : noté, match en retard contre ASPTT 1 (J05) joué le 20/01/2020, accord CFE.
106. Bilieu : noté, demande de terrain neutre, match contre St Martin d'Uriage 2.
107. Air Liquide : noté.
108. CEA 2 Grenoble : noté, nouveau correspondant.
109. Riad NASRI : noté.
110. Ville De Grenoble : noté, vestiaires Bachelard hors service jusqu'à nouvel ordre.
111. Grenoble Planification : noté.
112. Seyssins : noté, liste des matchs en retard donnée à titre indicatif pour contacts entre dirigeants.
113. CD Varces : noté (FM).
114. CD Varces : Vœux, remerciements. Demande de report, pour des raisons d'organisation la commission aurait apprécié d'être prévenue plus tôt.
115. Abbaye : noté.

COORDONNEES

Arbitres : Riad NASRI, 06.21.62.45.26.
Règlements : Jean-Marc BOULORD, 06.31.65.96.77.
Terrains ville de Grenoble : Dominique BOENIGEN, 06.07.24.82.69.
Correspondants Foot à 8 et à 11 : *https://isere.fff.fr/category/foot-entreprise/*, *Coordonnées*.
Nouveau Correspondant CEA2 Grenoble : Romain KAMDEM 06.51.50.93.29, romain.kandem@st.com.

RAPPEL AUX CLUBS :

Merci de prévenir impérativement le responsable des arbitres, Mr Riad NASRI, lors de la reprogrammation d'un match en retard.

FOOT A 8 ET A 11, COUPE FUTSAL-ENTREPRISE

La date et le lieu de la 7ème édition de la Coupe Futsal-Entreprise (coupe organisée par la Commission Futsal **uniquement pour les équipes participant aux compétitions Foot Entreprise et Foot Senior à 8 & Entreprise)** ne sont pas encore déterminés. Les équipes intéressées (5 à 10 joueurs par équipe) doivent **s'inscrire auprès de la Commission Futsal**. Pour tout renseignement, contacter la commission Futsal ou la commission Foot Entreprise.

COUPE A 11 ENTREPRISE

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.
B04. GSE – ASPTT 1 La Poste.
Lundi 10/02/2020, 20h00. Espagnac, Grenoble.
B04. CD Varces – CEA 1 ST.
Lundi 10/02/2020, 20h30. Stade de la Tour, Saint-Quentin-sur-Isère.
Exempt (10/02/2020) : Air Liquide.

A03 CEA 2 Grenoble – Belledonne.
Lundi 30/03/2020, 20h15. Jean Jullien, Sassenage.
B05. CD Varces – ASPTT 1 La Poste.
Lundi 30/03/2020, 20h30. Stade de la Tour, Saint-Quentin-sur-Isère.
B05. Air Liquide – CEA 1ST.
Lundi 30/03/2020, 20h30. Paul Vieux-Melchior, Sassenage.
Exempt (30/03/2020) : GSE.

COUPE SENIOR A 8 ET ENTREPRISE

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.
T04. Umicore – Bilieu.
Lundi 10/02/2020, 20h00. Bachelard, Grenoble
Matchs à jouer semaine du 10 au 13/02/2020
T04. Saint-Martin d'Hères – Deux Rochers 2.
T04. Eybens – Métropolitains.
T04. Seyssins – Fasson.
T04. Saint-Paul-de-Varces – Saint-Martin d'Uriage 1.
T04. Abbaye – Touvet-Terrasse.
T04. Deux Rochers 1 – Saint-Martin d'Uriage 2.
T04. Fontaine Les Iles – Jarrie-Champ.
Matchs à jouer semaine du 24 au 27/02/2020
RT01. Touvet-Terrasse – Deux Rochers 1.
RT02. Jarrie-Champ – Abbaye.
Matchs à jouer semaine du 02 au 05/03/2020
RT03. Seyssins – Abbaye.

FOOT ENTREPRISE A 11, D1

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.
J09. ASPTT 1 La Poste – ASPTT 3 Sifac.
Lundi 03/02/2020, 20h00. Espagnac, Grenoble.
J09. CEA 1 ST – CEA 2 Grenoble.
Lundi 03/02/2020, 20h15. Jean Jullien, Sassenage.
J09. ASPTT 2 ST – Belledonne.
Lundi 03/02/2020, 20h30.Stade de la Dent de Crolles, Crolles.
J09. CD Varces – Air Liquide : Match reporté au 17/02/2020.
Exempt (03/02/2020) : GSE.

AJ13. Air Liquide – Belledonne.
Lundi 10/02/2020, 20h30. Paul Vieux-Melchior, Sassenage.
AJ13. ASPTT 3 Sifac – ASPTT 2 ST.
Lundi 10/02/2020, 20h30.Stade de la Dent de Crolles, Crolles.

RJ09. CD Varces – Air Liquide.
Lundi 17/02/2020, 20h30. Stade de la Tour, Saint-Quentin-sur-Isère.
J10. GSE – ASPTT 3 Sifac.
Lundi 17/02/2020, 20h00. Espagnac, Grenoble.
J10. CEA 2 Grenoble – ASPTT 1 La Poste.
Lundi 17/02/2020, 20h00. Stade Louis Galliard, La Tronche.
J10. Belledonne – CEA 1 ST.
Lundi 17/02/2020, 20h15. Jean Jullien, Sassenage.
J10. ASPTT 2 ST – Air Liquide :
Match reporté au 23/03/2020.
Exempt (17/02/2020) : ASPTT 2 ST.

RJ03. CD Varces – Belledonne.
Lundi 24/02/2020, 20h30. Stade de la Tour, Saint-Quentin-sur-Isère.
RJ07. GSE – CEA 2 Grenoble.
Lundi 24/02/2020, 20h00. Espagnac, Grenoble.
RJ07. CEA 1 ST – Air Liquide.
Lundi 24/02/2020, 20h30. Paul Vieux-Melchior, Sassenage.
RJ02. Belledonne – ASPTT 1 La Poste :
Match reporté au 23/03/2020.

FOOT SENIOR A 8 ET ENTREPRISE, D1

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

Matchs à jouer semaine du 27 au 30/01/2020
J08. Saint-Martin d'Uriage 1 – Eybens.
J08. Fasson – Jarrie-Champ.
J08. Deux Rochers 1 – Saint-Martin d'Hères.
J08. Exempt : Métropolitains.
J09. Métropolitains – Saint-Martin d'Uriage.
Lundi 03/02/2020, 20h00. Bachelard, Grenoble.

Matchs à jouer semaine du 03 au 06/02/2020
J09. Saint-Martin d'Hères – Fasson.
J09. Jarrie-Champ – Deux Rochers 1.
J09. Exempt : Eybens.

J10. Métropolitains – Eybens.
Lundi 17/02/2020, 20h00. Bachelard, Grenoble.
Matchs à jouer semaine du 17 au 20/02/2020
J10. Saint-Martin d'Uriage 1 – Jarrie-Champ.
J10. Deux Rochers 1– Fasson.
J10. Exempt : Saint-Martin d'Hères.

FOOT SENIOR A 8 ET ENTREPRISE, D2

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

Matchs à jouer semaine du 27 au 30/01/2020
J08. Touvet-Terrasse – Deux Rochers 2.
J08. Bilieu – Saint-Martin d'Uriage 2.
J08. Saint-Paul-de-Varces – Umicore.
J08. Seyssins – Fontaine Les Iles.
J08. Exempt : Abbaye.

Matchs à jouer semaine du 03 au 06/02/2020
J09. Abbaye – Umicore.
J09. Saint-Martin d'Uriage 2 – Touvet-Terrasse.
J**09.** Fontaine Les Iles – Saint-Paul-de-Varces.
J09. Seyssins – Bilieu.
J09. Exempt : Deux Rochers 2.

J10. Umicore – Touvet-Terrasse.
Lundi 17/02/2020, 20h00. Bachelard, Grenoble
Matchs à jouer semaine du 17 au 20/02/2020
J10. Saint-Paul-de-Varces – Deux Rochers 2.
J10. Fontaine Les Iles – Bilieu.
J10. Abbaye – Seyssins.
J10. Exempt : Saint-Martin d'Uriage 2.

COMMISSION DES REGLEMENTS

TEL 04 76 26 82 96

REUNION DU MARDI 28 JANVIER 2020

Présents : M. BOULORD, Mme BLANC ; M REPELLIN
Absents excusés : M HUGOT, GALLIN, BONO

COURRIER

UNIFOOT : Nous avons pris note de votre courrier. Vous auriez dû poser une réserve technique.

TERRAIN SUSPENDU

N°41 : U.S.VILLAGE OLYMPIQUE 2
L'équipe de l'USVO 2 est priée de nous communiquer pour le lundi 17 février 2020 au plus tard, le lieu de la rencontre D5-A : USVO 2 / ST MARTIN D'HERES 3 du 23/02/2020
Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée, ou télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas

ou par courrier électronique envoyé de l'adresse mail officielle du club, devant la commission d'Appel du District, dans un délai de 7 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District de l'Isère.

DECISIONS

N°74 : OL NORD-DAUPHINE 3 / VEZERONCE HUERT 2 – CHALLENGE SENIORS L. GROS BALTAZARD – MATCH DU 26/01/2020

La Commission, pris connaissance de la réserve d'après-match du club de VEZERONCE HUERT 2 pour la dire recevable : Joueurs brulés.

2ème partie :

Considérant ce qui suit :

- La vérification des feuilles du dernier match des équipes supérieures du club de OL NORD-DAUPHINE évoluant en R3, POULE L et SENIORS D2, POULE C.

Il s'avère que ce club n'a pas respecté les dispositions de l'article 22 des Règlements Sportifs du District Isère Football Isère Football.

- La dernière rencontre officielle de l'équipe OL. NORD DAUPHINE 1 contre VAL LYONNAIS 1 a eu lieu le 15/12/2019.

Sur cette feuille de match figure le nom du joueur : BOUVIER Kevin, licence n° 2568614860

- La dernière rencontre officielle de l'équipe OL. NORD DAUPHINE 2 contre DOLOMIEU US 1 a eu lieu le 15/12/2019

Sur cette feuille de match figure le nom des joueurs LASSALLE YOANN licence 2543011815 et AURIA Corentin licence 2543071341

Par ces motifs, la CR donne match perdu au club de OL. NORD-DAUPHINE pour en reporter le bénéfice au club de VEZERONCE HUERT 2.

VEZERONCE HUERT 2 est qualifié pour le tout suivant

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée, ou télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas ou par courrier électronique envoyé de l'adresse mail officielle du club, devant la commission d'Appel du District Isère Football Isère Football, dans un délai de 7 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District Isère Football Isère Football.

N°75 : UNIFOOT / EYBENS 2 - – SENIORS – D1– POULE A – MATCH DU 19/01/2020.

La Commission, pris connaissance des réserves d'avant match du club de UNIFOOT pour les dire recevables : Joueurs brulés.

1ère partie :

Considérant ce qui suit :

- La vérification des feuilles de match de l'équipe supérieure du club d'EYBENS évoluant en R3, POULE G
- Il s'avère que ce club a respecté les dispositions de l'article 22 des Règlements Sportifs du District Isère Football

1 joueur à 9 matchs.

2ème partie :

Considérant ce qui suit :

- La vérification de la feuille du dernier match de l'équipe supérieure du club d'EYBENS
- Le club a respecté les dispositions de l'article 22 des Règlements Sportifs du District Isère Football.
- La dernière rencontre officielle contre BELLECOUR a eu lieu le 14/12 /2019.
- Sur cette feuille de match, ne figure aucun des joueurs ayant évolué lors du match.

Par ces motifs, la CR rejette les réserves d'avant match comme non fondées et dit que le match doit être homologué selon le score acquis sur le terrain.

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée, ou télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas ou par courrier électronique envoyé de l'adresse mail officielle du club, devant la commission d'Appel du District Isère Football, dans un délai de 7 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District Isère Football de l'Isère.

N° 76 : VERSAU / IZEAUX - U13 – D4 - Match du 25/01/2020
Considérant ce qui suit :
- Le courrier du club de VERSAU
- Le PV N° 467 Commission sportive p 16

« *tous les matchs reprogrammés le 25/01/2020 doivent être joués impérativement* »
Les reports de matchs ne peuvent être accordés que par la commission compétente.
Par ces motifs, la CR décide match perdu par pénalité aux 2 équipes
VERSAU (-1 (moins un) point – 0 but)
IZEAUX (-1 (moins un) point - 0 but)
Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée, ou télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas ou par courrier électronique envoyé de l'adresse mail officielle du club, devant la commission d'Appel du District Isère Football, dans un délai de 7 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District Isère Football de l'Isère.

N° 77 : SUD ISERE / U.S. VILLAGE OLYMPIQUE - U18 – D3 – POULE B - Match du 25/01/2020
Dossier ouvert pour match non joué.
Considérant ce qui suit :
- Le courrier du club de l'U.S. VILLAGE OLYMPIQUE
- L'information Préfectorale : Pic de pollution parue sur le site du District Isère de Football le 24/01/2020.

Par ces motifs, la C.R. décide match à jouer à une date fixée par la commission compétente.
Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée, ou télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas ou par courrier électronique envoyé de l'adresse mail officielle du club, devant la commission d'Appel du District Isère Football, dans un délai de 7 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District Isère Football de l'Isère.

CLUBS NON A JOUR DE TRESORERIE AU 15 JANVIER 2020

(Clubs débiteurs de plus de 100 €)

17-3 – Procédures et Sanctions :
a) En cas de défaut de paiement, le dossier du club est transmis à la commission des Règlements, laquelle effectue une mise en demeure par courrier électronique avec accusé de réception ainsi que par le Site Internet du District. Tous les frais de procédure de recouvrement sont imputés aux clubs. Le club redevable des sommes dues au District a un délai total de 4 semaines à compter de l'émission initiale du relevé de compte pour régulariser définitivement sa situation. En cas de non régularisation, il est pénalisé par la Commission Départementale des Règlements, d'un retrait de 3 points au classement de toutes les équipes du club qui disputent un championnat organisé par les instances du District avec classement.

Les clubs ci-dessous se verront retirer 3 (trois) points au classement concernant toutes leur équipes en vertu de l'article 17.3 du règlement financier (ci-dessus), avec date d'effet le 31 Janvier 2020.

582053 VIRIEU FUTSAL R.C.
664082 UMICORE FOOT
539465 MISTRAL FC ***(sous réserve d'encaissement)***
553088 VIE ET PARTAGE ***(sous réserve d'encaissement)***
523821 USVO GRENOBLE ***(sous réserve d'encaissement)***
544455 COTE ST ANDRE FC ***(sous réserve d'encaissement)***
564194 GR JEUNES VEZERONCE HUERT DOLOM ***(sous réserve d'encaissement)***
616067 SEMITAG ***(sous réserve d'encaissement)***
582073 FUTSALL DES GEANTS ***(sous réserve d'encaissement)***
533035 VILLENEUVE AJA ***(sous réserve d'encaissement)***

PRESIDENT
Jean Marc BOULORD
06 31 65 96 77

SECRETAIRE
Aline BLANC

COMMISSION FUTSAL

T. 04.76.26.87.74

REUNION DU MARDI 28 JANVIER 2020

Présents : MM. LOUIS J - CARRETERO C – GELMO B. - SUEUR P
Excusée : M.J MUFFAT-JOLY.

La Commission Futsal rappelle aux clubs qu'elle ne reçoit que sur rendez-vous

Adresse mail de la commission : **futsal@isere.fff.fr**

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre Mr CARRETERO Christophe : 06-99-88-64-01

COURRIERS :

As Fontaine **: Lu et noté. As Fontaine 1 / Crolles Fc 3 :** Le Dimanche 02/02/20 à 15h00 (gymnase Jules Vallès, Fontaine).
Espoir Futsal 38 **: Lu et noté.** 3° **journée : Espoir Futsal 38 2 / Nuxerete Fs 38 2 : Le Samedi 08/02/20 à 13h00 (gymnase de St Alban de Roche).**
Futsall des Géants : Lu et noté.

INFO :

Formation éducateur futsal Module : INITIATION (sur 2 jours – 1° partie du Certificat Fédéral FUTSAL Base).
Cette formation se déroulera le Samedi 22 et Dimanche 23 Février 2020 à Pont de Claix à la Maison des Associations- gymnase Victor Hugo.
Les inscriptions se font sur internet sur le site du DIF à la rubrique FORMATION.

Les U17 ne peuvent jouer en séniors qu'avec le double surclassement médical.

Tous les clubs de futsal jouant au plus bas niveau (D2) qui dépendent d'un club libre peuvent faire participer un maximum de 3 joueurs possédant une licence foot libre.

RAPPEL A TOUS LES CLUBS : les changements de dates des rencontres doivent nous être communiqués au minimum 10 jours avant la date de la rencontre par mail.

Coupe Départementale Futsal Séniors:

Tirage des ½ Finales :

JOGA 2 / RC Alpin 2 : Le Samedi 08/02/20 à 17h00 (gymnase Reyniès Bayard, Grenoble).
FO Rivois / Arbre de vie : Date et lieu à définir.

FUN Futsal U15 D1 :

Les 2 équipes qualifiées pour les Finales de Coupe Départementale Futsal sont :

Vallée du Guiers et FC 2A.

Coupe Départementale Futsal Jeunes U13 ; U15 ; U18 et Féminines séniors:

Les Finales de Coupe Départementale se dérouleront le Dimanche 01/03/2020 au gymnase Reyniès Bayard 10 rue Léo Lagrange 38100 Grenoble. Le club support est Futsall des Géants.

U13 : 2 poules le Dimanche 02/02/20 au gymnase les saules, rue des Cure Bourse 38220 Eybens.

Merci aux équipes d'être présentes au moins 45 minutes avant le début de leurs rencontres.

14h00 (début des rencontres) : Poule A : USVO : 1 et 3
US Sassenageoise 1
Deux Rochers 2

16h00 (début des rencontres) : Poule B : USVO 2
Futsall des Géants
US Sassenageoise 2
Deux Rochers 1

U13 :

Equipes qualifiées pour les phases finales:
FO Rivois et FC Voiron Moirans.

U15 :

Equipes qualifiés pour les phases finales:
FC Mistral 1 et Vallée du Guiers 1.

U18 :

Equipes qualifiées pour la Finale Départementale Futsal :
Deux Rochers 1 et JOGA

Féminines Séniors :

Equipes qualifiées pour la Finale Départementale Futsal :

Poule A : FO Rivois

Poule B: Le Dimanche 02/02/2020 gymnase les saules, rue des Cure Bourse 38220 Eybens.
Début des rencontres 10h30 merci d'être présent 45 minute avant

OC Eybens : 1 équipe.
AS Grésivaudan : 1 équipe.
Futsal des Géants : 1 équipe.
FC Voiron Moirans : 1 équipe.

MERCI AUX CLUBS SUPPORTS DE CROLLES-BERNIN ; ESPOIR FUTSAL 38 ; NUXERETE Fs 38 ET FUTSALL DES GEANTS AINSI QUE LEURS MUNICIPALITES POUR LA MISE A DISPOSITION DE LEURS INSTALLATIONS.

Championnat D1 :

3° journée :

Pays Voironnais / L'arbre de Vie 1 : Reporté à une date ultérieure.

9° journée (**du** 27/01/2020 au 02/02/2020):

Pays Voironnais 1 / Nuxerete Fs 38 1 : Le Dimanche 02/02/20 à 15h00 (gymnase Lafaille,Coublevie)
Vie et Partage 2 / JOGA 2 : Le Samedi 01/02/20 à 17h00 (gymnase Croix de Verrine, Grenoble)
Arbre de vie 1 / FO Rivois 1 : Le Vendredi 31/01/20 à 20h30 (gymnase Cosec, Bourgoin Jall)
Futsal Picasso / Exempt

10° journée (du 10 /02/2020 au 16/02/2020)

Arbre de Vie 1 / FC Voironnais 1 : Le Vendredi 14/02/20 à 20h30 (gymnase Cosec, Bourgoin Jall)
FO Rivois 1 / Futsal Picasso 1 : Le samedi 15/02/2020 à 20H (Gymnase Pierre Béghin à Moirans)
Nuxerette FS 38 1 / Vie et Partage 2 : Le samedi 15/02/2020 à 20h (Gymnase Charles de Gaulle Noyarey)
Exempt / JOGGA 2

Championnat D2 :

3° journée :

Espoir Futsal 38 2 / Nuxerete Fs 38 2 : Le Samedi 08/02/20 à 13h00 (gymnase de St Alban de Roche).

9° journée (**du** 27/01/2020 au 02/02/2020):

RC Alpin 2 / Nuxerete Fs 38 2 : Le Dimanche 02/02/20 à 20h15 (gymnase le Vergeron, Moirans)
Espoir Futsal 38 2 / Futsall des Géants 2 : Le Samedi 01/02/20 à 19h30 (gymnase de St Alban de Roche)
As Fontaine 1 / Crolles Fc 3 : Le Dimanche 02/02/20 à 15h00 (gymnase Jules Vallès, Fontaine).
Mistral Grenoble 1 / Exempt

10° journée (du 10 /02/2020 au 16/02/2020)

Fontaine AS 1 / RC Alpin 2 : Le Dimanche 16/02/20 à 15h00 (Gymnase à définir, Fontaine).
Crolles FC 3 / Mistral Grenoble 1 ; Le samedi 15/02/2020 à 19h (gymnase le Cube à Bernin)
Nuxerette FS 2 / Espoir Futsal 38 2 : Le samedi 15/02/2020 à 17h30 (gymnase Charles De Gaulle Noyarey)
Exempt / Futsall des Géants 2

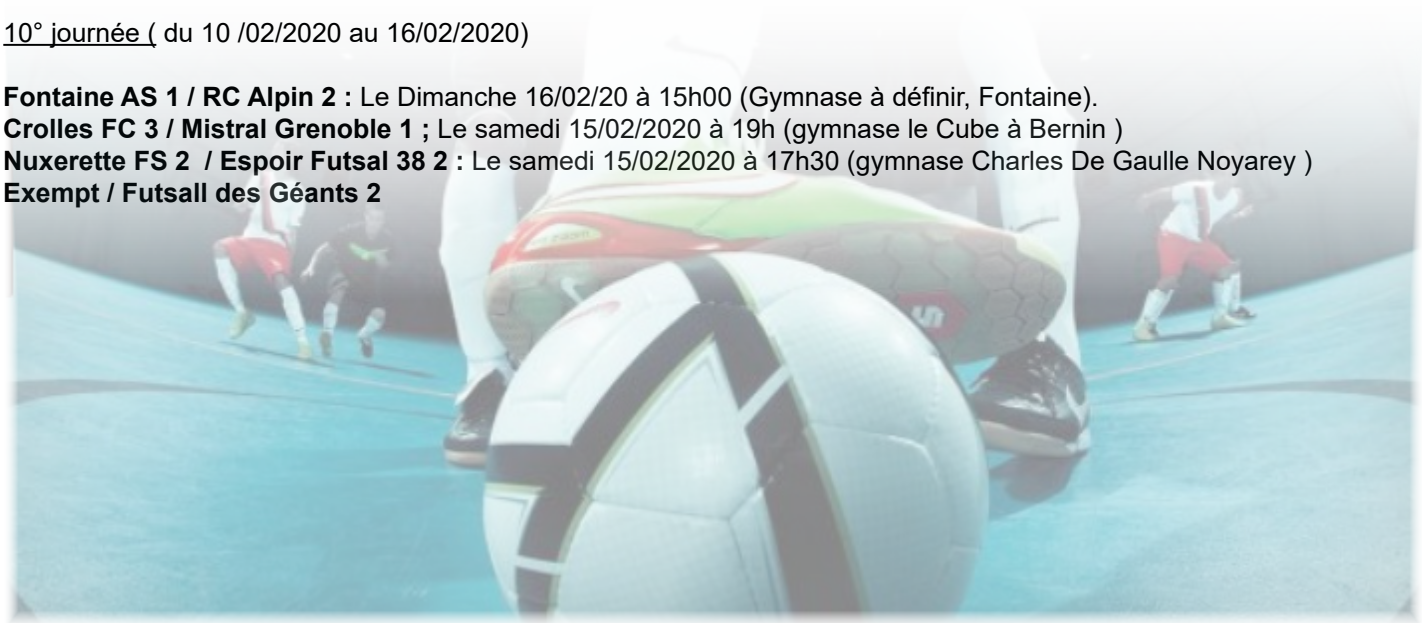

COMMISSION SPORTIVE ET COUPES

RÉUNION DU 28 JANVIER 2020

Présent(e)s : A. Brault / L. Mazzoleni / G.Bouat / D. Guillard / D. Marchal / B.Buosi / C. Maugiron/ A. Remli
Adresse mail de la commission : sportive@isere.fff.fr

U10 U10/U11 U 11

U11 :
Poule G : le plateau Charvieu ; Bourgoin et Vallée du Guiers du 8 Février est reporté au 15 Février ; accord de la commission.

U10 :
Poule K : mettre GRESIVAUDAN à la place d'EYBENS 2.
Poule M : mettre EYBENS 2 à la place de GRESIVAUDAN

Responsable Claude MAUGIRON Tél : 07 77 20 71 86

U13

CLUBS D1 Poule Cr : Tous les clubs de cette poule ont reçu par mail une information concernant les matchs retour de district, ils sont priés d'en prendre connaissance et de répercuter les infos auprès des éducateurs et dirigeants des 8 équipes.

Le Président
L. Mazzoleni

La commission est en attente du calendrier des matchs de la ligue.

Responsable Daniel GUILLARD, tel : 06 87 34 22 88

U18

D3 Poule B :
Match du 25/01/2020 Sud Isere 2 / USVO 2 dossier transmis à la commission des règlements pour suite à donner

Responsable B. BUOSI, tel : 06.74.25.85.94

SENIORS

D4 poule A : Forfait général de Grésivaudan 2 à compter du 26/01/2020

STADES MUNICIPAUX GRENOBLOIS

PLANNING WEEK-END

DU VENDREDI 7 FÉVRIER 2020 AU LUNDI 10 FÉVRIER 2020

STADE PAUL ELKAIM - TERRAIN FOOTBALL (GAZON)

samedi 8 février 2020
Match R1
GF38 2/FC AIX LES BAINS à 18h00

TERRAIN UFRAPS - TERRAIN N°2 FOOTBALL (SYNTH)

samedi 8 février 2020
Plateau U11
FC2A/ES MANIVAL/FC CROLLES à 10h30
Plateau U10
FC2A/AJAT VILLENEUVE/USVO à 10h30
Match U13 D3
FC2A 2/FC VALLÉE GRESSE à 13h00
Match U13 D3
FC2A/OC EYBENS 2 à 13h00

Match U15 D1
FC2A/FC ECHIROLLES 2 à 16h00

STADE PORTE VILLENEUVE - TERRAIN FOOTBALL (SYNTHE.)

samedi 8 février 2020
Match U15 D2
AJAT VILLENEUVE/FC CHIRENS à 14h00

Match U18 D3
AJAT VILLENEUVE/CA GONCELIN à 17h00

dimanche 9 février 2020
Match U16 R2
GF38 2/CS NEUVILLOIS à 13h00

TERRAIN CHARLES MUNCH - TERRAIN FOOTBALL (SYNTHETIQUE)
samedi 8 février 2020
Plateau U10-U11
AS BAJATIÉRE/UOP 2/GF38 FILLES à 13h30

STADE SALVADOR ALLENDE - TERRAIN FOOTBALL (SYNTH.)
vendredi 7 février 2020
Match Vétérans
FC2A/SEMITAG CE à 20h00

STADE BACHELARD - TERRAIN SYNTHETIQUE (rugby / foot à 8)
lundi 10 février 2020
Match Foot Entreprise
UMICORE/BILIEU à 20h00

STADE VAUCANSON - TERRAIN FOOTBALL (Synthétique)
samedi 8 février 2020
Match U13 D4
FC MISTRAL 3/AC SEYSSINET 5 à 13h30
Match U13 D3
FC MISTRAL 2/FC SEYSSINS 2 à 13h30

Match U15 D2
FC MISTRAL/FC VALLÉE GRESSE à 16h00

Match U18 D1
USVO/FC CROLLES à 18h00

STADE STIJOVIC - TERRAIN N°1 FOOTBALL (GAZON)
samedi 8 février 2020
Match U15 D2
US ABBAYE/CLAIX FOOT à 14h00

STADE RAYMOND ESPAGNAC - TERRAIN N°2 FOOTBALL (SYNTHE)
samedi 8 février 2020
Plateau U10
GF38 2/FC MOIRANS/ES RACHAIS à 10h30

Match U13 D4
FC2A 3/OC EYBENS 6 à 13h00
Match U15 D3
FC2A 2/FC SD ISÉRE 2 à 15h00
Match Féminines R1
GF38 2/FC NIVOLET à 19h00

lundi 10 février 2020
Match Foot Entreprise
GSE/ASPTT 1 à 20h00

STADE VERCORS - TERRAIN N°1 FOOTBALL (SYNTH.)
samedi 8 février 2020
Plateau U11
GF38/USVO/FC CROLLES à 10h30
Plateau U11
GF38 2/FC MISTRAL/AJAT VILLENEUVE à 10h30

Match U13 D1
GF38 2/FC DEUX ROCHERS à 13h00
Match U13 D1
GF38/FC BOURGOIN à 13h00

Match U17 Nationaux
GF38/AJ AUXERRE à 15h30

dimanche 9 février 2020
Match U18 R1
GF38/FC ANNECY à 12h00

Match Féminines U19 Nat.
GF38/V.G.A SAINT MAUR à 15h00

STADE ARGOUGES - TERRAIN SYNTHETIQUE
samedi 8 février 2020
Match U15 D3
AS BAJATIÉRE/ST GEORGES DE COMMIERS à 14h00

Match U18 D3
ASIEG/FC SURE 2 à 16h00

STADE VILLAGE OLYMPIQUE - TERRAIN SYNTHETIQUE
samedi 8 février 2020
Plateau U10/U11
USVO 2/FC MISTRAL/
FC DEUX ROCHERS FILLES à 10h30

Match U13 D2
USVO 2/AC SEYSSINET 2 à 13h30

Match U15 D3
GF38 FILLES 3/FC QUATRE MONTAGNES à 15h30

dimanche 9 février 2020
Match Cp de l'Isère seniors
USVO/ASIEG à 15h00

COMMISSION TECHNIQUE

MARDI 28 JANVIER 2020

PPF U13 Garçons nés en 2007
2nd TOUR DETECTION
Date : MERCREDI 12 FEVRIER 2020
RdV : à 13H45 Fin RASSEMBLEMENT : 16h30

Lieu du Rendez-vous :
STADE ESPACE SP JOEL GRISOLLET AVENUE DU STADE 38080 L'ISLE D'ABEAU

Liste joueurs convoqués :

NOM	PRENOM	CLUB
LUYAT	TITOUAN	2 ROCHERS FOOTBALL CLUB
MANIGUET	EDDY	2 ROCHERS FOOTBALL CLUB
MASCARIN	ROMAIN	2 ROCHERS FOOTBALL CLUB
DA SILVA	ADRIANO	A.C. SEYSSINET PARISET
SEBTI	YACINE	A.C. SEYSSINET PARISET
POIZAT	DAMIEN	A.C. SEYSSINET PARISET
VUNDA	TEJI	A.J.AT. VILLENEUVE GRENOBLE
LUANGA MAKAYABU	DAN	A.J.AT. VILLENEUVE GRENOBLE
MALENGA NTUMBA	NOUNOU	A.J.AT. VILLENEUVE GRENOBLE
BAGDAD	YSSAM	A.J.AT. VILLENEUVE GRENOBLE
HOUZET	GASPARD	U.S. DOLOMOISE
MEYSENE	RAPHAEL	E.S. DE MANIVAL A ST ISMIER
LAFARGUE	JEREMY	E.S. DE MANIVAL A ST ISMIER
RANAIVOSON	LUCAS	E.S. DE MANIVAL A ST ISMIER
DOS REIS BORGES	ENZO	LE CHATON FOOTBALLEUR ESTRABLIN
BOMBRUN	HUGO	LE CHATON FOOTBALLEUR ESTRABLIN
BOREL	GAETAN	LE CHATON FOOTBALLEUR ESTRABLIN
BUTTARD	MATHIS	F.C. D'ECHIROLLES
EL ABED	JESSIM	F.C. D'ECHIROLLES
GIANNONE	ENZO	F.C. D'ECHIROLLES
SEKERCI	MALIK	F.C. D'ECHIROLLES
ADUMEAU	BENJAMIN	F.C. D'ECHIROLLES
SCHUBLER LECART	MATHIS	F.C. BOURGOIN JALLIEU
VOILAND	BASILE	F.C. BOURGOIN JALLIEU
MARTINEZ	TIMEO	F.C. BOURGOIN JALLIEU
DANDEVILLE	Stan	F.C. BOURGOIN JALLIEU
OUAZIL EL YALAOUI	ZAKARIA	F.C. LA TOUR ST CLAIR
NYINDONG JEAN	WILLIAM	F.C. LA TOUR ST CLAIR
ABDESSELEM	NEHYL	ISLE D'ABEAU F.C.
TERRY	TOM	MOS3R FOOTBALL CLUB

SIMIAND	LOUCA	U.S. LA MURETTE
N'DIAYE	SOULEYMANE	O.C. D'EYBENS
JAZOULI	ADAM	O.C. D'EYBENS
OUAJIF	NAEL	O.C. D'EYBENS
JAMPY	ARTHUR	O.C. D'EYBENS
YAHIA BEY	ILIAN	O.C. D'EYBENS
JANDOT	BIRAM	O.C. D'EYBENS
CHARROS	LOEVAN	O.C. D'EYBENS
FAYANT	NICOLAS	O. NORD DAUPHINE
MYAL	AMIR	U.S. REVENTINOISE
LARTAUD	SACHA	U.S. REVENTINOISE
CHEYNEL	ULYESSE	U.S. REVENTINOISE
VINEY	NATHANAEL	F.C. SEYSSINS
GOUADMA	ILIES	O. ST MARCELLIN
TORELLI	ENZO	O. ST MARCELLIN
BITH	NATAO	O. ST MARCELLIN
YACOUBA	ABDEL-MALIK	UNITE S. VILLAGE O. GRENOBLE
DJOHOR	AMOR	UNITE S. VILLAGE O. GRENOBLE
GOURI	NAEL	UNITE S. VILLAGE O. GRENOBLE
KHALIFA	ADIL	UNITE S. VILLAGE O. GRENOBLE
MADOUR	MARWANE	UNITE S. VILLAGE O. GRENOBLE
GIRERD	BAPTISTE	VALLEE DU GUIERS F.C.
GARCIA	KAÏS	VALLEE DU GUIERS F.C.
TRILLAT	LEO	VALLEE DU GUIERS F.C.
GABAREL	MATHIS	ASSOCIATION SPORTIVE VEZERONCE HUERT
MERCIER PANOU	TRISTAN	ASSOCIATION SPORTIVE VEZERONCE HUERT
GILOW	ENZO	ASSOCIATION SPORTIVE VEZERONCE HUERT
GIGI VEGAS	EDOUARDO	F. C. VOIRON MOIRANS - PAYS VOIRONNAIS
CLOT GODART	ROMAIN	F. C. VOIRON MOIRANS - PAYS VOIRONNAIS
JARLAUD	THEO	F. C. VOIRON MOIRANS - PAYS VOIRONNAIS
GELLENS	ALLOIS	F. C. VOIRON MOIRANS - PAYS VOIRONNAIS
AHMED CHAOUCH	DJILIAN	F. C. VOIRON MOIRANS - PAYS VOIRONNAIS
BAUDA	ANDI	GRENOBLE FOOT 38
MONFRAIX	DORIAN	GRENOBLE FOOT 38
KHADDACHI	KARIM	GRENOBLE FOOT 38
KALMANI	KHALIS	GRENOBLE FOOT 38
DIAMONIKA MASALA	JEANCY	GRENOBLE FOOT 38
LOMBARD	ARTHUR	GRENOBLE FOOT 38
ZARIOH	ILYES	GRENOBLE FOOT 38
KRAFT	QUENTIN	GRENOBLE FOOT 38
BAKALI WAWINA	JOYS	GRENOBLE FOOT 38

DETECTION ACADEMIE GRENOBLE
nés en 2004 - 2003 et 2002
MERCREDI 5 FEVRIER 2020
RdV à 16H45 - Fin RASSEMBLEMENT : 19h00

Lieu du Rendez-vous : Au GYMNASE INTERCOMMUNAL S.I.S, 208 AVENUE JEAN JAURES - 38140 RIVES

Liste joueurs convoqués :

	NOM	PRENOM	CLUB
1	AFONSO	DINIS	F. SALLE O. RIVOIS
2	COUDERC	MATEO	F. SALLE O. RIVOIS
3	MAGALHAES	NOAN	F. SALLE O. RIVOIS
4	FUSERO	ANDREA	RACING CLUB ALPIN FUTSAL
5	CHAREF	ABDELKADER	RACING CLUB ALPIN FUTSAL/U.S. LA MURETTE
6	BALDE	MAMADOU	FUTSALL DES GEANTS
7	BEN AISSA	KAMEL	FUTSALL DES GEANTS
8	GAYE	MANSOUR	FUTSALL DES GEANTS
9	MAUPAS	JORIS	NUXERETE FOOT SALLE 38
10	EL ABED	KIYAN	F.C. D'ECHIROLLES
11	ZIDI	MONCEF	F.C. SEYSSINS
12	DIALLO	MOUSTAPHA	J. O. DE GRENOBLE A./UNITE S. VILLAGE O. GRENOBLE
13	COTTE	ARTHUR	VIE ET PARTAGE
14	GUILLOT	SEBASTIEN	VIE ET PARTAGE
15	RAAB	YANIS	VIE ET PARTAGE
16	DURU	EMRE	J. O. DE GRENOBLE A./UNITE S. VILLAGE O. GRENOBLE
17	MAAFA	MOHAMED AMINE	J. O. DE GRENOBLE A./UNITE S. VILLAGE O. GRENOBLE
18	BOUCHOUAREB	MANCEF	U.S. SASSENAGEOISE F.

ACTIONS du PARCOURS DE PERFORMANCE FEDERAL (PPF)
DETECTION U14, joueurs nés en 2006

Date : MERCREDI 5 FEVRIER 2020 de 14H à 16H30 (RDV 13H45).
Lieux : sur 3 sites.
Horaires : RDV à 13H45 – fin 16H30. Ce tour concerne :

- les joueurs retenus aux 1er Tour (cf. liste joueurs convoqués disponible sur notre site) ;
- les clubs engagés dans les championnats Ligue U14/U15, n'ayant pas participé au 1er Tour.

Rappel sur les modalités d'inscription:
Ces clubs convoquent **x7 joueurs U14** (1ère année U15) avec au moins 1 gardien de but.

RESPONSABLES	LIEUX	CLUB	CONTENUS
STEPHANE DOUBLET doublets@hotmail.com THOMAS DE TYCHEY detycheythomas1@gmail.com	ST JEAN DE SOUDAIN – F.C. LA TOUR ST CLAIR, STADE GÉRIFONDIÈRE : RUE DE LA BOURBRE 38110 ST JEAN DE SOUDAIN	FC BOURGOIN JALLIEU MOS3R FC + joueurs retenus 1er Tour SECTEUR NORD ISERE	X3 MATCHS à 11c11 Durée = 20 à 30min. TESTS : CONDUITE DE BALLE et/ou JEU REDUIT à 5c5 avec ou sans Gardien Durée = 2x8 min.
SEBASTIEN NAVAS 06.28.70.86.75 sebnavas@gmail.com	SASSENAGE – U.S. SASSENAGEOISE F., COMPLEXE SPORTIF VIEUX MELCHIOR : RUE PIERRE DE COUBERTIN 38360 SASSENAGE	O. ST MARCELLIN + joueurs retenus 1er Tour SECTEUR SUD ISERE	
DAVID CAZANOVE 06.28.42.39.51 david.cazanove@isere.fff.fr	LE VERSOUD – F.C. VERSOUD, STADE PHILIPPE AGUD : RUE FRISON ROCHE 38420 LE VERSOUD	OC EYBENS + joueurs retenus 1er Tour SECTEUR SUD ISERE	

Programmation des prochains Tours :
3ème Tour - MERCREDI 1er AVRIL de 13H45 à 16H30 au STADE DU PLAN MENU EST à COUBLEVIE (à confirmer) avec les joueurs retenus suite aux 2 premiers tours de Détection U14.

STAGE REGIONAL U14 Académie de Grenoble **du 27 au 29 avril** 2020 à **VOIRON.**

Rencontres TRIANGULAIRE (Académies Grenoble, Lyon et Clermont) le **mercredi 27 mai à TOLA VOLOGE** (69)

STAGE ESPOIRS du FOOT du 9 au 11 juin à **VICHY (03)**.

Foot d'Animation- Commissions U7/ U9
Réunions de secteur

Secteur	Date de la réunion	Lieu	Horaire
La Mure	Jeudi 6 Février	St Georges de Commiers (Stade)	19h00

INFO : Les sessions de Formations ci-dessous sont complètes !

Cff1 du 24 au 27 février 2020
Cff3 du 9 au 13 mars 2020
Modules U9 et U11 de mars 2020
Cff2 du 14 au 17 avril 2020

FORMATION FUTSAL DECOUVERTE

LES 22 ET 23 FEVRIER 2020 A PONT DE CLAIX A PONT DE CLAIX
PENSEZ A VOUS INSCRIRE – IL RESTE DES PLACES

CERTIFICATION CFF3
19 FEVRIER 2020

Lieu Sassenage
Liste des inscrits :

Nom prénom	Club d'inscription à la Formation
AHANGA Tshenge	A. S. PONTCHARRA
AIT OUARET Abdelkader	F.C. D'ECHIROLLES
AZIZI Mohamed	UNITE S. VILLAGE O. GRENOBLE
BAKHALK Mehdi	O.C. D'EYBENS
BOUHAZAMA Kamal	UNITE S. VILLAGE O. GRENOBLE
BRIET Loic	CANDIDAT
BUISSON Emanuel EXCUSE	FORMAFOOT BIEVRE VALLOIRE
CAM Metin	A.S.F. PORTUGAIS
CAZES Corentin	O. ST MARCELLIN
CHAVANT Richard	F.C. COTE SAINT ANDRE
COCUZZA Davy	U.S. JARRIE CHAMP
COSNARD Josselin	F.C. BALMES NORD ISERE
DE HARO Antoine	ASSOCIATION SPORTIVE VEZERONCE HUERT
DEBOULLE Serge EXCUSE	ASF PORTUGAIS
DESPLANCHES Anthony	F.C. SEYSSINS
DONOSO Claudio	A.J.AT. VILLENEUVE GRENOBLE
DONOSO Marcelo	O.C. D'EYBENS
EHRET Alexandre	CVL 38 FOOTBALL CLUB
GERVASONI Jean Francois	F.C. DES QUATRE MONTAGNES
GHARBI Aymen	GRENOBLE FOOT 38
GUERRAICHE Ghouleme	SAINT MARTIN D'HERES F. C.
IMOUNGA Louis	A. S. PONTCHARRA
LA ROCCA Hugo	ENT.S. DU RACHAIS
MECHATI Farouk	MISTRAL F.C. GRENOBLE
MERLIN Axel	FORMAFOOT BIEVRE VALLOIRE
RAIMO Jean Luc	RAIMO
SYLLA Mohamed	SAINT MARTIN D'HERES F. C.
VALADA Christophe	E.S. DE MANIVAL A ST ISMIER
VARELAS Michael ANNULE	F.C. VALLEE DE LA GRESSE
VARGAS Cedric	U. S. BEAUVOIR ROYAS
VIVACQUA Lucie	CLAIX F.
WARRAK Samir	SAINT MARTIN D'HERES F. C.

FORMATION CFF1
24 AU 27 FEVRIER 2020

Lieu ECHIROLLES
Liste des inscrits :

Nom prénom	Club d'inscription à la Formation
BERNARD COLOMBAT Severine	A.S. CESSIEU
BOUCHAREB Nourddine	U.S. CHATTOISE
BOUDE Melvin	O.C. D'EYBENS
BOUDIAF Ahmed	F.C. D'ECHIROLLES
BOUTIN Hugo	A. S. VER SAU
BUTIN Leo	A. S. VER SAU
CHARDON Matthias	GRENOBLE FOOT 38
CHENAVIER Didier	U. S. BEAUVOIR ROYAS
DA CRUZ Miguel	F.C. SEYSSINS
DE RIEMACKER Melissa	GRENOBLE FOOT 38
DELBOS Robin	A.S. D'OYEU
DIACKO Adama	GRENOBLE FOOT 38
DIALLO Cheick	F.C. D'ECHIROLLES
FABBRI Enzo	A.S. D'OYEU
FERHI Zahi	F.C. D'ECHIROLLES
FONTAINE Audric	C.S. VOREPPE
GRAND Dorian	U. S. BEAUVOIR ROYAS
GUILLARD Damien	CLAIX F.
LORENZI Manuela	F.C. SUD ISERE
MACHADO Ludovic	ST. CHABONNAIS
MARTINS NUNES Isabel	CLAIX F.
PEREIRA Elisabete	U.OUVRIER PORTUGAL ST MARTIN
PIOMBO Aurelien	U. S. BEAUVOIR ROYAS
POTDEVIN Antoine	C.S. VOREPPE
RABIER Yoan	F.C. VALLEE DE LA GRESSE
REVIAL Theo	A.C. SEYSSINET PARISET
REYMOND Paul	F.C. CROLLES BERNIN
SALOS Killian	MJC ST HILAIRE DE LA COTE
SAUNIER Kevin	A.S. CESSIEU
WAZABI Anais	GUC FOOTBALL FEMININ
ZARZOUR Mustapha	F.C. SEYSSINS

FORMATIONS 2019-2020

Inscription aux certifications

2018-2019	2019-2020
1ère inscription : automatique par le District suite à la formation initiale	1ère Inscription : en ligne sur notre site (rubrique formations) par le club ou le stagiaire suite à la formation initiale Date butoir inscription : J- 40 de la date de la certification Maximum : 3 éducateurs par club Retour rapport stage : J-10
2ème inscription ou plus (suite à échec au 1er passage ou absence) : demande de réinscription par mail au District	2ème inscription ou plus (suite à échec au 1er passage ou absence) : Inscription en ligne sur notre site (rubrique formations) par le club ou le stagiaire Date butoir inscription : J- 40 de la date de la certification Maximum : 3 éducateurs par club Retour rapport stage : J-10

Important : Ne sont acceptés que 2 ou 3 candidats du même club par formation

INFORMATION IMPORTANTE CONCERNANT LES INSCRIPTIONS EN FORMATIONS (CFF, MODULES COMPLEMENTAIRES)

Note officielle de l'IFF et de la DTN Tout détenteur d'une licence dirigeant souhaitant s'inscrire à une formation d'éducateur (CFF- Modules complémentaires) devra fournir un certificat médical de « non contre-indication à la pratique et à l'encadrement du football » datant de moins d'un an.